L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 3 JUIN 1845.

PUBLIE PAR
MASNE & WEBER.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT.
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le prix de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, mise au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, si ce dernier n'en a donné avis par écrit, aux bureaux de l'Abeille, 10 jours avant l'expiration de l'année.

ANNONCES.—Une pièce par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce doit compter comme une nouvelle insertion. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces. Les articles de commerce ne seront magasinés (chaut 100; les Banques, Compagnies d'assurances et autres institutions publiques, 100; les Etats pour moitiés, les terres et bateaux à vapeur, et les marchands de commerce faisant la commission, 200. Ces abonnements se paient à l'année et d'avance.

Le prix des souscriptions aux avis est limité à un seul grand jour, et trois fois par semaine.

LES ARMOIRIES qui sortiront de la ligne ordinaire des affiches d'un abonné à l'année (telles que vente à l'encan par ordre de justice, ventes de plantations et habitations, emprunts par actions à vendre, à louer ou à affermer, actions marron, nouveaux ajouts en terres, etc., lui seront portées en compte régulièrement et aux prix ci dessus énoncés.

LES AVIS DE VENTES qui doivent paraître que par intervalles coûtent 50 pt par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées jusqu'au moins, et devront être payées au Comptoir de cette disposition.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'un nature politique; les recommandations et articles d'une nature personnelle (lorsqu'ils pourront être admis), payeront le double du prix ordinaire d'avance.

DORSEY, VINCENT & Co.,
ENCANTEURS ET COMMISSIONNAIRES,
Nos. 93 et 95 Rue du Barrage Nouvelle-Orléans.
Se occupent particulièrement des ventes de Marchandises Sèches, par celle et par vente.
Un Bonus des avances libérales sur Marchandises déposées à leurs ventes.
14 jan—3m

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENS EN COTON,
ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
Rue du Canal, No. 81. N. Orléans.
2 nov.

P. CUSACHS, Pharmacien.
Magasin en face de l'Hôtel de ville, rue de l'Hôtel, d. Médicaments spéciaux, d'articles pour les confiseurs, pour les distillateurs, pour les teinturiers, &c.
Succursale Condé et St. Philippe—Ville. Orléans.
20 juillet

BORTON & Co.
MARCHANDISES SECHES,
No. 25, Rue des Magasins.
Les ordres de la campagne seront fidèlement exécutés.
3 nov—1an

George Buchanan, Andrew Buchanan,
Robert Buchanan, John G. Agnew.
Geo. G. Rogers. BUCHANAN & Co.
Marchands Commissionnaires,
Rue Tchoupitoulas, No. 82, Nouvelle-Orléans
10 nov

NORTH & BROTHERS,
MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES,
Rue des Magasins,
Enseignent de belle de la Commune de
NOUVELLE-ORLEANS.
JOSHUA ROSS, FRANCIS D. DARLING, G. FOSTER
DARLING & DARLING Co.
Marchands-Commissionnaires et Expéditeurs,
et
Agents de la Ligne de Boston et de la Nile. Orléans.
No. 42, rue de la Commune, Nouvelle-Orléans.
17 juin

DAVID & CHAPUS,
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES FRANÇAISES, ANGLAISES, ALLEMANDES ET DU PAYS
Vendent en gros et demi-gros,
No. 93, rue du Chartres, près celle Conti,
6 juin

J. F. BERCIER. FRANCISCO TIO.
J. F. BERCIER & Co.
Grocers et marchands en général, No. 42 Vieille Levée
Ont constamment un assortiment de groceries fraîches, vins, liqueurs, etc., à des prix libéraux.
26 oct. Nouvelle-Orléans.

F. LAMPRE,
IMPORTEUR ET NEGOCIANT EN GROS,
En Produits de la Havane.
TUCHE. TABAC. CONFITURE.

EMILE JOHNS,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE
ET IMPORTEUR DE PRODUITS DES ANTILLES.
Café, Sucre,
Cuivre, Mélasse.

A GENT de Boston—Sucre en pain, en assortiment et en poudre double raffiné, ayant droit au drawback, constamment en main, et à vendre par
NORCROSS & FORDICK, 46 Gravier.

AVIS—Les soussignés ont changé le nom de leur raison de commerce en celui de W. F. Vredenburgh & Co. à dater de ce jour. Les intérêts sont les mêmes.
1 janv FIELD & Co., 6 Vieille Levée

W. F. VREDENBURGH & Co., No. 30, Vieille Levée
Sont des avances libérales sur consignations de sucre, coton, plombs, mélasses, &c. Field & Co. à New-York, et à Field Fowler, à Boston. 1 jan—1an

A VANCES faites sur consignations à Boston à nos amis à St. Louis MERLE, BELLE & Co.
6 fév

AVIS—Messieurs J. C. STOUSE et SEBASTIEN CHIK ont retiré comme associés dans notre maison, à partir de ce jour.
1er. septembre 1844—20— CHARLES ODIER & Co

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE.
COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'OCEAN.—Bureau Général, No. 45.
Directeurs
W. A. Gasquet, Président.
J. B. Lafitte. Jos. Mazant.
Edw. Skiff.
W. Montgomery.
W. C. Rogers.
CHS BRIGGS, Secrétaire.
On assure toute espèce de propriétés mobilières et les risques du feu, en tous le plus raisonnables; et en cas de pertes, les règlemens sont faits avec promptitude et libéralité.
17 mars

ASSURANCES MUTUELLES.
Compagnie d'Assurance de l'Ouest, pour la Marine et le Feu.
(Sous un amendement de incorporation.)
CETTE compagnie assure les cultures de la Mer Côtes RIVIERES, et du FEU, sous le système mutuel.
D'après ce mode d'assurance, les personnes qui s'engagent en vertu cette compagnie ont droit à une part de profits, sans encourir aucune responsabilité, et ce, durant un chaque.
14 oct L. MATTHEWS, Président.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES MARITIMES ET CONTRE L'INCENDIE DE L'OUEST.
Nouvelle-Orléans, 7 mai 1845.
A UNE assemblée des directeurs de cette Compagnie, tenue hier soir, il fut
Résolu, que dans l'opinion de ce bureau l'assentiment public s'est tellement prononcé en faveur du principe d'Assurance Mutuelle, qu'il devient impossible de continuer une compagnie d'assurance par actions; et il est en conséquence que les actionnaires de cette institution, tiennent un bureau de la dite Compagnie, samedi les jour de juin, à midi, pour prendre en considération la convenance de clore les affaires de ce bureau.
Par ordre
GEO. C. LAWRASON, Secrétaire

Compagnie de l'Assurance Mutuelle de l'Océan.
Nelle-Orléans, 12 mai 1845.
UNE Assemblée des actionnaires de cette Compagnie aura lieu lundi. 3 juin prochain, pour prendre les mesures nécessaires pour liquider les affaires de la Compagnie.
Par ordre de la Direction
CHS BRIGGS—Secrétaire.

Vente à des prix excessivement bas.
GRAND ASSORTIMENT DE MARCHANDISES SECHES.
Le soussigné, en raison de ce que la saison est très avancée, et dans qu'il a un fort assortiment de marchandises, les offre à des prix extraordinairement bas. Ces marchandises conviennent des marchands, aux familles, aux habitans ou aux détaillans de la campagne. Une grande partie de ces marchandises ayant été achetées à l'étranger à des prix grandement inférieurs à ceux qui se donnent même de ce qu'elles ont coûté. Dans le stock se trouvent les articles suivans:
Indiennes françaises et anglaises, bon teint, 18 cts. la yrde.
Pièces idem 3pt bon teint, 7 8, 9 et 10 cents.
Mousseline française, d'une yarde, bon teint, 30 cents.
Idem superbe, 50 à 37 1/2, un grand assortiment.
Beau satinet et orgalis de toutes nuances, 50 cents.
Satins d'Ecosse à 50 cents, satinets 50.
Cotonnades barrées rayées et Balzorines à 25 cents.
Idem de la meilleure qualité de Paris satinettes de 75 cts à 31, et maintenant à 62 cts la yrde.
Un grand assortiment d'indiennes anglaises, à bas prix.
Mouchoirs de poche à 12 cents, et plus.
Mouchoirs fins à rayures, entre-jours 62 à 75 cents.

Grand stock de Toile,
Parmi lesquelles se trouvent de bonne, toiles écossaises à 25 et 50 la pièce Alsace, Coutrai, Cambrai et de véritables toiles d'Irlande, et 50 pièces de toiles de manufactures américaines, à bas prix, depuis 62 cents à dragg. comme mains, à 50 pc, serviettes &c.
50 douzaines chaussettes en coton à 12 cents la paire; 1 douzaine à 18 1/2, idem superfines à 25 cents, 100 douzaines chaussettes pour hommes à bas prix.
En résumé—Un grand stock de cotonnades, satinets, ginghams, articles pour habillements d'hiver, Kentucky, linoseys, couvertures à bas prix, coton de la meilleure qualité, et tous les articles qui composent un entier marchand, ou tout genre et de toutes descriptions, à très bas prix
C. M. SIMPSON,
consignataire des rues de la Levée et de Chartres.
16 mai

Habillements d'Eté,
A BON MARCHE.
LES soussignés offrent à vendre leur assortiment d'habillements d'été:
Habits, surtouts et paletots en guingham et coutil de fil;
Habits en marinos, surtouts et paletots ditto;
Pantalons en coutil de fil, satinet et drap;
Pantalons en marinos;
Gilets de fantaisie, chemises en toile, calçons, cravattes, bretelles, gants, chapeaux parasols, &c.
BATAILLE & BIGEY,
Chartres, occupant Hôtel Ville.
22 av

LIQUEURS—Le soussigné vient de recevoir par le dernier arrivage du Nord, et en magasin, les articles suivans:
150 barils son de vieux Nord, ire preuve; 100 do genièvre ire preuve.
30 do cognac vieux son de vie de vache, de Baltimore.
50 do whiskey Monongahela, de sous.
50 do do do rye demi barile.
50 do vieux whiskey Bourbon.
AUG. Pour clore une consignation, 16 barils huile pour vernis, à vendre par SMITH BRYAN,
6 mai 20 Vieille Levée.

DIX PLATINES DE RECOMPENSE.
IL a été reçu en magasin, et vendu, du bateau à vapeur Ariel, dans cette 12 de courant, dix balles de coton marqué A. C. Le récompense susdite sera donnée par le soussigné à quiconque donnera des informations qui conduiront à faire retrouver ce coton.
A. GORDON, WYLIE & Co
Amsterdam.

SUCRE—Il Hanson—100 caisses blanc, tonnes et fûts, à vendre par L CANTIN
do do 43 Gravier
Vieille Levée.

COUTEAUX d'Orléans—50 caisses, à vendre par
FELT & MORTON, 30 Magazine

VIN Black Rock—100 cahiers vin de Rock, supérieur, 50 cahiers vin de Rock, ordinaires.
Champagne, Bagnolet et Clamart, article supérieur.
Bordeaux ordinaire fine et supérieure.
20 pièces Bordeaux importation, à vendre par
FELT & MORTON, 30 Magazine

GRAINES DE LIN.
Le soussigné vient de recevoir par le bateau à vapeur Greenwood, vingt barils de graines de lin fraîches qu'il vendra à des prix modérés.
WM. DINN,
21 Commune

Nouvelle-Orléans:
MARDI MATIN, 3 JUIN 1845.

CHEMIN DE FER DE L'OCEAN PACIFIQUE.
A la dernière session du Congrès, M. Whitney présenta le plan d'un chemin de fer qui relierait directement le lac Michigan à l'Océan Pacifique. Pour accomplir cette gigantesque entreprise, il demandait au gouvernement général de lui concéder, du point de départ au point d'arrivée, une bande de terre qui suivrait la route et qui aurait dans toute son étendue une largeur de soixante milles, c'est-à-dire un degré. Cette concession qui embrasserait environ quatre-vingt-douze millions d'acres de terre, serait destinée à former le fonds capital pour les dépenses de construction de la route. On estime la moyenne de ces dépenses à $20,000 par lieues, ce qui donnerait un total d'environ cinquante millions de piastres.

Le projet fut assez bien accueilli par le Congrès qui en renvoya l'examen au comité des routes et canaux; malheureusement c'était à une époque assez avancée de la session, et l'on n'avait point le temps de prendre une résolution immédiate sur une question si considérable; le comité se contenta donc de déclarer que la proposition de M. Whitney méritait la plus sérieuse attention; qu'elle avait l'avantage immense de ne pas exiger de débours de la part du gouvernement, et le ne réclamer qu'une concession de terre; qu'on ferait donc bien d'en hâter l'examen approfondi et l'en seconder, autant que possible, l'exécution, si elle était reconnue praticable.

A la première vue, le projet de M. Whitney peut paraître une chimère, une fantaisie propre à occuper l'imagination; mais lorsqu'on y regarde de plus près, n'est plus tout-à-fait aussi impossible. L'unique difficulté, du moins jusqu'aux montagnes Rocheuses, c'est l'immense longueur de la route; car les prairies qui s'étendent des bords du Mississipi au pied de ces montagnes, n'offre que peu d'ondulations, et sont par conséquent favorables à la construction d'un chemin de fer. Une fois dans la région montagneuse les difficultés augmenteraient, mais elles seraient loin d'être insurmontables; en effet les chaînes voisines de l'océan Pacifique offrent de nombreuses dépressions dont on pourrait profiter aisément.

Quant à la concession qu'on demande au gouvernement, elle peut paraître exorbitante; mais qu'on songe en même temps aux immenses résultats que donnerait l'achèvement d'une route qui créerait une communication directe entre les rivages de l'Atlantique et ceux du Pacifique, qui mettrait les Etats-Unis à quelques semaines de distance de la Chine! La route tirerait sa principale valeur des points qu'elle unirait ainsi; elle contribuerait aussi singulièrement à la colonisation d'Orégon et de la vallée occidentale du Mississipi; et certes ce ne serait point trop cher de payer une pareille route au prix de terres désertes qui ne sont destinées à prendre de la valeur que dans les siècles à venir. Le gouvernement général ne courrait ni le fait aucun risque, car il pourrait établir que la concession serait successivement accordée; il ne serait pas tenu qu'au fur et à mesure de la construction du chemin.

Il faut espérer que ce projet qui doit plaire à l'esprit aventureux de notre pays, sera repris en considération au prochain Congrès. Il faut souhaiter qu'il soit réalisable, d'abord à cause de l'utilité qu'il pourrait avoir, ensuite à cause de l'honneur qui en rejaillirait sur les Etats-Unis. Le chemin de fer de l'Océan Pacifique laisserait bien loin derrière lui les plus gigantesques travaux du même genre.

L'incertitude de la ligne de démarcation entre le territoire du Missouri et de l'Iowa donne lieu à des scènes de faits qui doivent naturellement devenir de plus en plus dangereuses si le Congrès ne prend sans perte de temps les mesures nécessaires pour régler ce différend. Plusieurs fois déjà nous avons fait connaître les actes illégaux commis tantôt par les Iowaïns, tantôt par les Missouriens. Nous voyons aujourd'hui par la St. Louis Neu-Era du 26, que le shérif du comté de Schuyler a été arrêté par les autorités de l'Iowa, lié de cordes et mis en prison pour avoir exercé ses fonctions de shérif sur le territoire du Missouri, et qui plus est sur la partie du territoire qui est déterminé par la loi depuis longtemps annulée. Les journaux de St. Louis sont fort irrités.

Le gouvernement anglais s'occupe activement de la défense des Canadas. Le Kingston Whig dit que M. Tucker, constructeur de l'amirauté, est venu en Amérique pour faire en Canada une tournée d'inspection; qu'il a visité Kingston et qu'il est parti immédiatement pour Toronto et Niagara. Il doit s'en retourner de suite afin de rendre compte de sa mission au gouvernement.

Il paraît que le flot de l'émigration se porte avec une grande rapidité dans l'Orégon. Des informations positives ne laissent aucun doute à ce égard.

On voit d'après cela qu'il importe que la question de propriété soit promptement décidée—car tout porte à croire qu'il y aura prochainement des collisions fâcheuses entre ces colons et la population qu'y aura introduite la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Floride.—On connaît assez maintenant des résultats des élections de la Floride, pour savoir que la lutte sera chaude à ce point qu'il serait difficile de prévoir qui l'emportera.

Suivant une lettre reçue en ville et dont il nous a été donné communication, les comtés de Ste Rose, Escambia, Walton et Jackson ont donné des majorités whig prononcées et élu des sénateurs et des représentans de la même opinion. Franklin, donne une majorité de 6 voix aux locofocos—Léon a élu deux sénateurs whigs et trois représentans—Gadsden, un sénateur et deux représentans, tous whigs. Les retours comprennent la Floride de l'Ouest jusqu'à Tallahassee,—et Call, le candidat whig pour gouverneur, était de 621 voix en avant—la Floride de l'Est est locofoco, mais on pense qu'il lui sera impossible de neutraliser cette majorité.

Sous peu de jours nous saurons à quoi nous en tenir.

CHRONIQUE LOCALE.

Hier le Conseil de la 1ère municipalité a passé une ordonnance pour la suppression du jeu de toto. L'ordonnance inflige une pénalité de $100 à ceux qui tiendront un jeu de toto, et pour chaque contravention ou, à défaut de paiement des $100, 30 jours de prison. Le propriétaire de la maison devant être passible de la même peine.

Duett Clinton Ritchie a été arrêté hier sur un warrant du juge Jackson sous l'accusation d'avoir détourné un esclave appartenant à M. John Winthrop. Il paraît que le nègre avait été vendu à Winthrop par Ritchie, il y a environ trois mois; que le nègre a disparu, et que Ritchie est accusé de l'avoir fait évader. L'affaire viendra prochainement devant le recorder Baldwin.

Antonio Fernandez comparaissait hier devant le recorder Genois, sous l'accusation d'avoir insulté et battu madame Ann Grobois, dimanche dernier, sur l'ancien chemin d'aqueilles; il a été envoyé en Cour Criminelle.

Charles S. Morgan, dit James Coffy, accusé par Nicholas Faber, second de la vapeur Diadem, de l'avoir jeté au fleuve dimanche, pour le faire noyer, a été examiné hier devant le recorder Baldwin, et envoyé en Cour Criminelle.

Accident.—Hier, sur les trois heures de l'après-midi, la chaudière du tow-boat Phœnix, capitaine Hannibal, a éclaté au moment où il allait prendre les bâtimens qu'il avait à tower. Le mal n'a cependant pas été grand, une très petite partie de la chaudière ayant souffert. Mais deux hommes, effrayés, se sont jetés à l'eau, et l'un d'eux s'est noyé.

Le Phœnix fera son voyage ce soir.

Pittsburg—Nous sommes autorisés à dire que la souscription en faveur des incendiés de Pittsburgh s'est élevée à $7,179. La majeure partie de cette somme a été envoyée à Pittsburgh, il y a déjà plusieurs semaines, et le balance hier.

L'un des journaux de St. Louis annonce que deux bateaux à vapeur, faisant les voyages de Galena, ont lutté de vitesse dans un de leurs voyages; et il prend grand plaisir à cette épreuve qui s'est heureusement passée, mais qui aurait fort bien pu causer de graves accidens, qui sait? la mort d'une foule de passagers! La loi sur les bateaux à vapeur est insuffisante, et elle n'atteint pas d'aussi criminelles impudences. Les capitaines qui ont assez peu de conscience pour tirer des courses sur le Mississipi, devraient être sévèrement punis pour chaque délit. La mort serait-elle une trop forte punition pour les catastrophes causées par ces coupables rivalités? Nous sommes tentés d'en douter. On ne peut sans frémir, songer que, malgré de trop fatales expériences, ces luttes insensées se reproduisent presque chaque jour. La moitié pour le moins des effroyables sinistres qui ont affligé la vallée du Mississipi, peuvent être attribués à l'esprit de rivalité des capitaines. Ils ne sauraient supporter l'idée que leur bateau peut être dépassé par un concurrent, et pour une méprisable satisfaction d'amour propre, ils jouent, de gaîté de cœur, leur propre existence et celles des passagers qui se sont confiés à leurs soins!

Il paraît qu'il y a des incendiaires à St. Louis. Dans la journée du 25 trois fois par échelle, et tout prouve de la manière la plus claire que c'est l'œuvre criminelle de quelques incendiaires. On a d'ailleurs matériel le feu à temps.

Les journaux de Baltimore disent qu'on faisait circuler le bruit de la mort du général Jackson. Nous croyons ces bruits sans fondement, d'autant qu'hier nous avons des journaux de Nashville d'une date postérieure à ceux qui pourraient être parvenus à Baltimore et qu'ils ne font pas même mention de la maladie du général.

Nous avons fait mention, il y a quelques jours, d'une tentative d'incendie faite sur le steamer Ste Croix par un nommé Johnson A. May. Il paraît maintenant que le même individu a été pris sur le fait au moment où il mettait le feu au steamer Lynx de Galena, et que les circonstances dont ils sont accompagnés, sont assez curieux.

May arriva à Galena, sous le prétexte d'aller à St. Peters et se mit à rôder par la ville, disant qu'il attendait un bateau pour cet endroit. En même temps le capitaine Bercie du Ste Croix avait écrit à un de ses amis de Galena la tentative que May avait faite d'incendier son bateau et donné, en même temps, le signalement de l'incendiaire. Cette lettre avait été communiquée à plusieurs personnes, de sorte que les mouvements de May étaient fort attentivement surveillés.

Le steamer Otter, paquebot régulier entre Galena et St. Peters, étant arrivé, May demanda à passer—mais les officiers du vapeur le refusèrent et ne voulurent même pas lui permettre d'aller à bord. Il attendit alors l'arrivée du Lynx, autre paquebot entre Galena et St. Peters, et il engagea son passage d'avance. A peine le jeune il avait disposé du bureau du comptable une boîte qu'il dit contenir de l'argent et sur laquelle il avait fait faire une forte assurance à Galena.

Le capitaine et le comptable du Lynx, étant informés de ce qu'il avait fait au steamer Ste Croix, prirent la résolution de le surveiller de très près, et plusieurs personnes eurent ordre de ne pas le perdre de vue un moment.

La première nuit, à une heure fort avancée, il sortit de la chambre et descendit dans la boutique du forgeron, prit dans sa poche une bouteille, la remplit d'esprit de gaz et s'en retourna dans sa chambre. On l'entendit ensuite frotter une allumette chimique contre la cloison. Dès qu'on vit briller la lumière on enfonça la porte et on le surprit avec tous ses préparatifs pour mettre le feu au bateau. Il avait mis entre ses matelats une grande quantité d'étoupes imprégnées d'esprit de gaz, et il tenait déjà à la main l'allumette qu'il y mettre le feu.

Une fois dans la région montagneuse les difficultés augmenteraient, mais elles seraient loin d'être insurmontables; en effet les chaînes voisines de l'océan Pacifique offrent de nombreuses dépressions dont on pourrait profiter aisément.

Quant à la concession qu'on demande au gouvernement, elle peut paraître exorbitante; mais qu'on songe en même temps aux immenses résultats que donnerait l'achèvement d'une route qui créerait une communication directe entre les rivages de l'Atlantique et ceux du Pacifique, qui mettrait les Etats-Unis à quelques semaines de distance de la Chine! La route tirerait sa principale valeur des points qu'elle unirait ainsi; elle contribuerait aussi singulièrement à la colonisation d'Orégon et de la vallée occidentale du Mississipi; et certes ce ne serait point trop cher de payer une pareille route au prix de terres désertes qui ne sont destinées à prendre de la valeur que dans les siècles à venir. Le gouvernement général ne courrait ni le fait aucun risque, car il pourrait établir que la concession serait successivement accordée; il ne serait pas tenu qu'au fur et à mesure de la construction du chemin.

Il faut espérer que ce projet qui doit plaire à l'esprit aventureux de notre pays, sera repris en considération au prochain Congrès. Il faut souhaiter qu'il soit réalisable, d'abord à cause de l'utilité qu'il pourrait avoir, ensuite à cause de l'honneur qui en rejaillirait sur les Etats-Unis. Le chemin de fer de l'Océan Pacifique laisserait bien loin derrière lui les plus gigantesques travaux du même genre.

Prompte Justice.—On lit dans le Mobile Herald: Nous avons eu récemment un exemple de justice expéditive digne d'imitation. Pendant la dernière séance de la cour de Circuit, à Clarke Ste-Gengre, gradue du pénitentiaire de Bâ-on-Rouge, Louisiane, et qui se trouvait là comme spectateur, fouilla furtivement la poche d'un nommé James Harper et en fit passer le contenu dans les siennes. Harper s'aperçut du vol juste au moment où le prestidigitateur gagnait la porte, il lui courut après et fut par l'arrêter.

Ramené dans la salle de la cour, il fut examiné par le juge, qui rappela le grand jury qu'il venait de congédier. Le grand jury se réunit sur le champ et trouve Ste-Gengre, et le juge survant il est jugé et condamné à deux ans de pénitentiaire.

C'est en effet ce qu'appelle aller vite en besogne.

Cincinnati.—Le Louisville Journal dit, avec raison, que Cincinnati est une ville étonnante. En 45 ans sa population s'est accrue de cinq cents fois à soixante-dix mille.

John A. McKinney de Rogersville, Tenn., avocat de distinction, et-avocat de district des Etats-Unis, vient de mourir le 12 mai.

HAVANE.

Par la goélette Fanny, capitaine Pattarson, nous avons reçu nos journaux de la Havane jusqu'au 24. Les nouvelles sont sans importance.

Bien que les représentations théâtrales fassent faveur, on se plaint avec quelque raison d'être privé du plaisir d'entendre l'opéra italien.

L'aéronaute Paulin devait faire une ascension en ballon le 25.

La fête-Dieu a été célébrée avec une pompe inouïe.

A Santiago, un nègre a été garotté (étranglé) d'après tenue du tribunal criminel pour avoir assassiné un esclave.

FEUILLETON.

LES IDOLES D'ARGILE.

(Voir l'Abeille depuis le 7 mai.)

XIII.

L'AMOUR SUR TERRE ET DANS LES NUAGES.

Depuis qu'elle habitait Paris, Emma avait pris vu le monde, et ce qu'elle en connaissait ne lui inspirait qu'un médiocre désir de pousser plus loin cette étude. Ces mœurs d'emprunt de cercle l'intrigue, ce langage banal dont la seule méchanceur trouve l'uniformité, cette politesse mensongère qui sert de vernis à l'indifférence, tout cela formait aux yeux de la jeune fille un spectacle plus nouveau qu'attrayant et qu'elle eut vait assez le bien comprendre. Au sein de ces bruits et de ces joies, souvent elle se sentait seule et comme dépaysée. Il lui semblait que ce n'était point là sa place, qu'elle y manquait d'air et de soleil. Silencieuse alors et pensive, elle se prenait à regretter les bois aux horizons de Vosges, les plaines du Bavarigny où se jouent les eaux de la Meuse et les prairies du château natal, bordées de pommiers en fleurs.

Les jeunes filles qui grandissent dans l'atmosphère du monde s'y accoutument comme l'habitant des pays marécageux s'accoutume à la fièvre. C'est le résultat d'une assimilation lente et graduelle. Les mœurs sont encore pures, que déjà l'imagination ne l'est plus. Avec cette pénétration précoce qu'aiguise l'instinct de la sociabilité, l'enfant se blasonne tôt devenir; un mot d'éclaire, une indiscrétion le met sur la voie. Tout l'âge où il faudra le produire dans les salons, et elle y entrera de plain pied, sans effort, sans embarras: c'est un terrain qu'elle a étudié d'avance, dans le silence et les ténèbres. Elle n'ignore rien de ce qu'il faut pour y marcher convenablement; par exemple, les airs affectés, les minauderies, l'esprit de ruse et de dissimulation. Heureux quand son âme, souillée par quelques leçons furtives, ne s'est pas déjà composé tout un roman avec les lambeaux de ceux qui infestent l'intérieur des familles!

Un semblable noviciat avait marqué à l'élève de Muller: aucun souffle énervant n'avait terni la charmeur et pure pensée, aucun détournait-elle presque toujours étrangère à ce qui se passait à son entour, tantôt troublée de ce qu'elle entendait, tantôt confuse de n'y rien comprendre. Les hypocrisies, qui sont la monnaie courante des salons, indignaient sa loyauté; les sauriens complaisantes où se plaisent tant de femmes, lassaient sa patience. Un seul point éveillait sa curiosité, c'était l'opinion du jour sur le roman en vogue, et l'échange d'impressions de lecture qui semble être désormais de mise comme au temps du comte d'Urfé et de la belle Ville de Scudéry. Emma ne savait que sens attacher à ces propos étranges et à ces conversations engagées sur des personnages fabuleux:

—Que vous semble du prince Aleidmar, disait une marquise d'un temps-passé, vieillissante, Comme se Maure me plaît, ma chère! Que feu! quelles dents!

—Oui, le rateliez est bien, répliquait une petite baronne sèche et caustique. Cependant, ma toute belle, je lui trouve deux défauts, à votre prince sauvage; le premier c'est de savoir lire; le second, c'est de lire ses lectures à haute voix. On ne vient pas au bout du monde pour si peu.

—Vous préférez alors Mégalise! disait la marquise en insistant. Avez-vous remarqué son dernier bain? Il est bien mieux, comme détaillé, que les deux autres. Jamais on ne se baigna avec plus de goût. Bain complet, vraiment!

—C'est possible, répondit la baronne, mais elle abuse de ses cheveux roux. On peut être fière d'avoir une chevelure qui rivalise d'éclat avec la carotte; c'est un orgueil permis, mais il ne faut point humilier les autres nuances.

—Vous êtes intraitable aujourd'hui, ajoutait la marquise; vous me gâtez mes illusions. Et Artantorex, ne trouvez vous pas qu'il ourdit merveilleusement ses trames? Il est beau à force d'être bizarre, cet homme! Quel génie pour l'intrigue!

—Artantorex! répondait la baronne. C'est un père Souroois assez bavard, mais très profond. Il fait dire pourtant que ses victimes y mettent généralement de la complaisance.

Les opinions se croisent de la sorte, et d'autres personnes survenant, y mêlaient leur avis. On parlait d'Aleidamar, de Mégalise, d'Artantorex, comme d'êtres de la famille, dans l'intimité desquels on aurait vécu. Emma n'en revenait pas; ce monde lui semblait frappé d'un peu de vertige, elle s'en ouvrait à Muller:

—Hélas! mon enfant, lui répondait le précepteur, la société vieillit, elle se blase; il faut la bercer de chansons et d'odoriférantes fables pour la rajeunir. Dans les temps héroïques, le merveilleux avait quelque grandeur, et l'imagination pouvait se donner carrière. Dans notre siècle positif, il faut faire du merveilleux de petite bonbonnière et de l'imagination pour vous gaîtes.

Et d'autres comédies, le cœur d'Emma avait à subir des épreuves plus rudes. Ce n'était plus vers de la sociabilité, l'intérêt s'éveillait tout devoir; un mot d'éclaire, une indiscrétion le met sur la voie. Tout l'âge où il faudra le produire dans les salons, et elle y entrera de plain pied, sans effort, sans embarras: c'est un terrain qu'elle a étudié d'avance, dans le silence et les ténèbres. Elle n'ignore rien de ce qu'il faut pour y marcher convenablement; par exemple, les airs affectés, les minauderies, l'esprit de ruse et de dissimulation. Heureux quand son âme, souillée par quelques leçons furtives, ne s'est pas déjà composé tout un roman avec les lambeaux de ceux qui infestent l'intérieur des familles!

Un semblable noviciat avait marqué à l'élève de Muller: aucun souffle énervant n'avait terni la charmeur et pure pensée, aucun détournait-elle presque toujours étrangère à ce qui se passait à son entour, tantôt troublée de ce qu'elle entendait, tantôt confuse de n'y rien comprendre. Les hypocrisies, qui sont la monnaie courante des salons, indignaient sa loyauté; les sauriens complaisantes où se plaisent tant de femmes, lassaient sa patience. Un seul point éveillait sa curiosité, c'était l'opinion du jour sur le roman en vogue, et l'échange d'impressions de lecture qui semble être désormais de mise comme au temps du comte d'Urfé et de la belle Ville de Scudéry. Emma ne savait que sens attacher à ces propos étranges et à ces conversations engagées sur des personnages fabuleux:

—Que vous semble du prince Aleidmar, disait une marquise d'un temps-passé, vieillissante. Comme se Maure me plaît, ma chère! Quel feu! quelles dents!

—Oui, le ratelier est bien, répliquait une petite baronne sèche et caustique. Cependant, ma toute belle, je lui trouve deux défauts, à votre prince sauvage; le premier c'est de savoir lire; le second, c'est de lire ses lectures à haute voix. On ne vient pas au bout du monde pour si peu.

—Vous préférez alors Mégalise! disait la marquise en insistant. Avez-vous remarqué son dernier bain? Il est bien mieux, comme détaillé, que les deux autres. Jamais on ne se baigna avec plus de goût. Bain complet, vraiment!

—C'est possible, répondit la baronne, mais elle abuse de ses cheveux roux. On peut être fière d'avoir une chevelure qui rivalise d'éclat avec la carotte; c'est un orgueil permis, mais il ne faut point humilier les autres nuances.

—Vous êtes intraitable aujourd'hui, ajoutait la marquise; vous me gâtez mes illusions. Et Artantorex, ne trouvez vous pas qu'il ourdit merveilleusement ses trames? Il est beau à force d'être bizarre, cet homme! Quel génie pour l'intrigue!

—Artantorex! répondait la baronne. C'est un père Souroois assez bavard, mais très profond. Il faut dire pourtant que ses victimes y mettent généralement de la complaisance.

Les opinions se croisent de la sorte, et d'autres personnes survenant, y mêlaient leur avis. On parlait d'Aleidamar, de Mégalise, d'Artantorex, comme d'êtres de la famille, dans l'intimité desquels on aurait vécu. Emma n'en revenait pas; ce monde lui semblait frappé d'un peu de vertige, elle s'en ouvrait à Muller:

—Hélas! mon enfant, lui répondait le précepteur, la société vieillit, elle se blase; il faut la bercer de chansons et d'odoriférantes fables pour la rajeunir. Dans les temps héroïques, le merveilleux avait quelque grandeur, et l'imagination pouvait se donner carrière. Dans notre siècle positif, il faut faire du merveilleux de petite bonbonnière et de l'imagination pour vous gaîtes.

Et d'autres comédies, le cœur d'Emma avait à subir des épreuves plus rudes. Ce n'était plus vers de la sociabilité, l'intérêt s'éveillait tout devoir; un mot d'éclaire, une indiscrétion le met sur la voie. Tout l'âge où il faudra le produire dans les salons, et elle y entrera de plain pied, sans effort, sans embarras: c'est un terrain qu'elle a étudié d'avance, dans le silence et les ténèbres. Elle n'ignore rien de ce qu'il faut pour y marcher convenablement; par exemple, les airs affectés, les minauderies, l'esprit de ruse et de dissimulation. Heureux quand son âme, souillée par quelques leçons furtives, ne s'est pas déjà composé tout un roman avec les lambeaux de ceux qui infestent l'intérieur des familles!

Un semblable noviciat avait marqué à l'élève de Muller: aucun souffle énervant n'avait terni la charmeur et pure pensée, aucun détournait-elle presque toujours étrangère à ce qui se passait à son entour, tantôt troublée de ce qu'elle entendait, tantôt confuse de n'y rien comprendre. Les hypocrisies, qui sont la monnaie courante des salons, indignaient sa loyauté; les sauriens complaisantes où se plaisent tant de femmes, lassaient sa patience. Un seul point éveillait sa curiosité, c'était l'opinion du jour sur le roman en vogue, et l'échange d'impressions de lecture qui semble être désormais de mise comme au temps du comte d'Urfé et de la belle Ville de Scudéry. Emma ne savait que sens attacher à ces propos étranges et à ces conversations engagées sur des personnages fabuleux:

—Que vous semble du prince Aleidmar, disait une marquise d'un temps-passé, vieillissante. Comme se Maure me plaît, ma chère! Quel feu! quelles dents!

—Oui, le ratelier est bien, répliquait une petite baronne sèche et caustique. Cependant, ma toute belle, je lui trouve deux défauts, à votre prince sauvage; le premier c'est de savoir lire; le second, c'est de lire ses lectures à haute voix. On ne vient pas au bout du monde pour si peu.

—Vous préférez alors Mégalise! disait la marquise en insistant. Avez-vous remarqué son dernier bain? Il est bien mieux, comme détaillé, que les deux autres. Jamais on ne se baigna avec plus de goût. Bain complet, vraiment!

—C'est possible, répondit la baronne, mais elle abuse de ses cheveux roux. On peut être fière d'avoir une chevelure qui rivalise d'éclat avec la carotte; c'est un orgueil permis, mais il ne faut point humilier les autres nuances.

—Vous êtes intraitable aujourd'hui, ajoutait la marquise; vous me gâtez mes illusions. Et Artantorex, ne trouvez vous pas qu'il ourdit merveilleusement ses trames? Il est beau à force d'être bizarre, cet homme! Quel génie pour l'intrigue!

—Artantorex! répondait la baronne. C'est un père Souroois assez bavard, mais très profond. Il faut dire pourtant que ses victimes y mettent généralement de la complaisance.

Les opinions se croisent de la sorte, et d'autres personnes survenant, y mêlaient leur avis. On parlait d'Aleidamar, de Mégalise, d'Artantorex, comme d'êtres de la famille, dans l'intimité desquels on aurait véc